

Association de Loisirs & Culture de Douarnenez

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui s'est tenue **le jeudi 7 novembre 2024**
à la Salle des Fêtes de Douarnenez.

Les membres de l'association se sont réunis, sur convocation adressée le 16 octobre 2024 par messagerie numérique et, pour les membres non informatisés, par courrier postal, dans les formes et les délais conformes aux dispositions statutaires.

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 151

Nombre de membres représentés : 4 pouvoirs reçus.

Une candidature reçue pour intégrer le conseil d'administration : Jean-Jacques MARTIN

La séance a débuté à 14 h 35

Président de séance : Guy Yan

Secrétaire de séance : Nadine Ducloud

Ordre du jour :

- 1/ Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2/ Rapport moral et compte rendu d'activité du président
- 3/ Approbation des comptes de l'exercice 2023-2024 ; présentation des comptes ; rapport du vérificateur aux comptes : quitus au président et au conseil d'administration pour sa gestion.
- 4/ Protection des données personnelles des adhérents du Magnolia
- 5/ Élection des membres du conseil d'administration (CA)
- 6/ Élection du vérificateur aux comptes.
- 7/ Budget prévisionnel 2024-2025
- 8/ Projet des activités
- 9/ Questions diverses.
- 10/ Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

1/ Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Guy Yan, président de l'association, débute cette 38ème AG en annonçant la fierté de compter parmi nos adhérents Matthys Kerdranvat qui s'est classé 4ème au tournoi d'échecs organisé cet été sur le port du Rosmeur par le « Douarnenez Chess Club ». Cette activité, animée par Yannick Bourdoiseau se déroule à raison de 3 rencontres par semaine et a vu son effectif multiplié par 6 en deux ans.

Fierté aussi de compter au sein de notre association Bernard Chotil, auteur, compositeur et interprète qui nous offre en direct sa chanson « c'est ici » qui reflète le bonheur d'arriver à Douarnenez.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée et aux deux journalistes présents, Guy Yan se présente, notamment au profit des nouveaux adhérents et propose à l'assemblée que le système de vote s'effectue à mains levées.

Le système est adopté par l'ensemble des personnes présentes.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

2/ Rapport Moral et compte rendu d'activité du président

Rapport moral

Après avoir rappelé le but de l'association et son objectif, le président précise que pour bien fonctionner et répondre au souhait des adhérents, les associations ont besoin de bénévoles mais c'est une ressource qui manque un peu partout. Les raisons sont multiples telles que le manque de disponibilité, la difficulté à s'engager par crainte des responsabilités et probablement bien d'autres raisons qui font que la situation d'une association reste fragile.

Pour ce qui nous concerne, nous enregistrons une nouvelle fois un engagement fort et constant du nombre de bénévoles, qui paient eux aussi leur cotisation.

- 46 animent pas moins de 30 activités avec un engagement hebdomadaire exemplaire. Ces responsables d'activité se réunissent une fois par trimestre avec le conseil d'administration. Cette rencontre permet de communiquer et d'échanger sur des sujets concernant la vie de l'association, les activités, les points forts bien sur, mais surtout les points qui méritent d'être améliorés.

- 15 autres bénévoles constituent le conseil d'administration qui se réunit une dizaine de fois par an pour examiner les sujets à traiter, coordonner les actions à mener, identifier les meilleures décisions à prendre et gérer nos finances.

Cinq de ses membres constituent le bureau de l'association dans une organisation classique : présidence, trésorerie et secrétariat.

Pour une bonne répartition des tâches, les 15 membres du conseil d'administration sont répartis en 9 commissions, renforcées par quelques responsables d'activité.

Ce sujet sera abordé au point 5 de l'ordre du jour concernant l'élection des membres du conseil.

Il est rappelé qu'en terme de budget le Magnolia ne fonctionne que sur la cotisation des adhérents. Cette contribution permet de maintenir, depuis l'assemblée du 17 novembre 2022, la cotisation à un niveau très acceptable de 25 euros par personne, pour un accès aux 30 activités.

Tous ces bénévoles donnent de leur temps et transmettent leur passion. Un calcul a permis de démontrer que leur temps représente 9000 heures de travail chaque année, ce qui, ramené au coût moyen de la main-d'œuvre en France, représente une masse salariale de l'ordre de 360 000 €.

Pour organiser les activités et accueillir les adhérents dans de bonnes conditions nous avons la chance de disposer de locaux adaptés.

Cette année, en septembre, le bâtiment de Jean Turmeau a fait l'objet d'une première tranche de travaux qui consistait à isoler les combles par soufflage de ouate de cellulose et par le changement des robinets thermostatiques des radiateurs.

Les travaux de remplacement des menuiseries et de doublages des murs feront l'objet de nouvelles demandes de crédits.

Le Président adresse un remerciement particulier à Madame Barré directrice du service « bâtiment » de la commune et à celles et ceux qui votent le budget.

Marquée par la crise sanitaire, la saison 2020-2021 peut se résumer par « beaucoup d'énergie pour peu d'activités ». Et pourtant 419 adhérents ont apporté leur soutien au Magnolia en renouvelant leur inscription malgré l'activité quasi inexistante, à l'exception de quelques randonnées et d'ateliers à effectif très réduit, distanciation sociale oblige. C'est une marque forte de solidarité associative.

Pour la saison 2023-2024 l'association a atteint le record absolu depuis sa création avec 573 adhérents.

Cela peut s'expliquer par l'attractivité dans la diversité des activités et le coût de l'adhésion, par l'image du Magnolia qui rayonne sur notre ville et les environs, par le bouche à oreille et la mise à disposition de nos programmes et enfin par le site internet qui a franchi la barre des 120 000 visites.

La plupart des adhérents résident dans le périmètre de notre communauté de communes, dont la majorité à Douarnenez. Pour le reste, cela va du cap Sizun jusqu'à Châteaulin en traversant le pays Bigouden et en passant par Rosporden.

Cette nouvelle saison 2024-2025 accueille déjà 563 adhérents, de 18 à 96 ans, dont 88 nouveaux.

Le Président précise qu'aux qualités déjà évoquées des bénévoles, s'ajoutent la créativité, la générosité, l'enthousiasme et la passion. Pour preuve,

- un troisième groupe de couture a été créé ainsi qu'un atelier écriture et l'activité pétanque.
=> Remerciements aux nouveaux responsables de ces activités pour leur engagement.

- un changement de responsables à l'un des ateliers cuisine, à l'atelier peinture tous supports et à l'atelier peinture du vendredi qui intervient maintenant tous les vendredis en raison du nombre de participants.

- => Remerciement aux adhérents qui ont bien voulu pérenniser ces ateliers suite au départ du responsable.

Certaines activités ne se poursuivent pas à regret cette année telles que la randonnée 10-12 km du jeudi qui n'a pu trouver de repreneur et l'atelier informatique faute d'un nombre de participants suffisant.

- => Remerciement aux responsables de ces deux activités pour leur dévouement.

Pour terminer ce rapport moral le président informe l'assistance que :

- Le Magnolia a conclu un partenariat avec le magasin « Vélonova » et le cinéma « la Balise ». Sur présentation de la carte d'adhérent à jour, nous pouvons bénéficier de tarifs préférentiels.
- Suite à sa dissolution, la société d'horticulture de Douarnenez a fait un don au Magnolia en offrant un ordinateur bien utile pour notre activité. Nous la remercions.
- que la fille de Maryvonne Cabresin nous a fait don de quelques affaires ayant appartenu à sa maman – rouleaux de soie, peinture, etc. – transmis à l'atelier peinture sur soie.

En conclusion il lance un appel à candidature pour devenir bénévole avant de passer la parole à Nikki Rivet.

Compte rendu d'activités

Le compte rendu d'activité est présenté par Nikki Rivet, vice-présidente de l'association.

L'exposition de peintures, photos et travaux manuels qui s'est déroulée du 13 au 21 avril 2024 a permis d'accueillir 700 visiteurs. C'est une réussite valorisée par les compliments mentionnés sur le livre d'or.

Le vernissage a réuni une centaine d'invités, d'organisateurs et d'adhérents. Il a débuté par un moment de recueillement suite au décès brutal de Yolande Tirrily, remplie de talent et d'imagination, qui peignait avec un réalisme étonnant. S'en est suivi le défilé des couturières fières de présenter leurs réalisations et le pot de l'amitié.

Le déjeuner dansant cabaret à Grand champ le 25 novembre 2023, a réuni 80 personnes.

Le dîner traditionnel des bénévoles qui permet en quelque sorte à l'association de reconnaître le travail et l'animation que chacune et chacun apportent pour le bien-être des adhérents.

Le repas des adhérents s'est déroulé comme en 2019 à l'auberge « Ty Glaz » plus connue sous l'appellation « Au cochon grillée » a réuni 150 convives.

Le Magnolia entre Trégor et Léon : Une sortie a été organisée le vendredi 21 juin 2024 au cœur du village écomusée de Plouigneau, avant de partager un repas à Penzé puis une croisière au départ de Carantec. Cette croisière en baie de Morlaix a fait découvrir les îles, le château du taureau, l'île Louët et sa maison atypique.

Traversée de la baie du Mont Saint-Michel : Cette sortie qui s'est déroulée le 19 septembre dernier entre le Bec d'Andaine situé dans le département de la Manche et le Mont, a permis à environ 40 adhérents de participer à une randonnée atypique, de 6,5 km . Dix autres adhérents ont choisi de passer la journée sur le Mont.

Participation au Téléthon 2023 : Le Magnolia a présenté sur près de 20 m de linéaire les objets fabriqués par les adhérents lors des activités « Couture », « Peinture huile, acrylique », « Peinture sur soie » et « Petits papiers Crédation ».

Les randonneurs ont guidé une quarantaine de marcheurs sur un parcours de 8 km. Au final Le Magnolia a collecté 1947 € (1676 € en 2022) qui ont été remis au Téléthon Douarnenez. C'est enfin l'occasion de saluer Bernard Kérizit, qui vient de quitter la présidence d'AFM Téléthon de Douarnenez et son épouse, pour leur engagement à la réussite de cette organisation depuis de nombreuses années.

Pique-nique à Mahalon : Fin juin, un rendez-vous incontournable pour clore la saison. 80 adhérents se sont regroupés pour un apéritif convivial et participer à diverses animations. Chacun a apporté son panier pique-nique et a partagé ses desserts.

Le Forum des associations : Destiné à promouvoir notre association, nous participons à ce forum organisé par la ville de Douarnenez. Une belle vitrine qui a permis d'enregistrer une quarantaine de nouveaux adhérents.

L'activité Vélo Loisir - VAE (vélo à assistance électrique) était présente sur le stand. Des nouveaux adhérents ont rejoint cette activité.

La journée des inscriptions : Nous retrouvons la salle des fêtes adaptée pour cette journée. Les responsables d'activités conseillent les futurs adhérents. Nous enregistrons 420 adhésions, soit plus d'une cinquantaine par rapport à la saison dernière à la même heure.

Salon du bien vieillir à Douarnenez : Le Magnolia était présent au salon « Bien vieillir à Douarnenez » organisé le jeudi 03 octobre 2024 par le CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination - a permis au public de s'informer sur les thèmes variés tels que logement, hébergement, médical, activités de loisirs et bien d'autres.

Rencontres « Transition écologique » : Le Magnolia a participé aux rencontres proposées par le Comité consultatif de la Transition Écologique de Douarnenez. Nous amenons notre contribution avec le tri des déchets générés par l'association.

Rencontres intergénérationnelles : deux rencontres se sont déroulées :

- fin 2023, les « Mamies » de l'activité « Couture » ont renouvelé un accueil avec les enfants de l'école Laennec.
- 24 juin 2024 : la danse bretonne s'est expatriée à la ferme des Plomarc'h pour la dernière séance de la saison. De façon fortuite, les collégiens du lycée Jean-Marie Le Bris et les enfants des écoles primaires d'Audierne et de Plomodiern, présents sur les lieux, se sont joints aux 60 danseurs du Magnolia pour quelques pas de danse.

A l'ensemble de toutes ces activités, s'ajoutent les évènements organisés en interne des activités et qui contribuent au lien social apporté par le Magnolia.

Le rapport moral et le compte rendu d'activités sont approuvés par les adhérents présents ou représentés.

Avant de passer au point suivant nous observons un moment de silence pour les adhérents décédés cette année :

- Yolande Tirrily artiste peintre, adhérente à l'atelier du jeudi,
- Alain Sevin, adhérent jusqu'en 2020 à la danse bretonne,
- Jacqueline Sauban, adhérente à la randonnée 5-6 Km.
- Maria Garrec, adhérente à l'activité des jeux à la carte
- Patrick Altimani, créateur du site web de l'association.

3/ Approbation des comptes de l'exercice 2023-2024 ; présentation des comptes ; rapport du vérificateur aux comptes : quitus au président et au conseil d'administration pour sa gestion.

Rappel : L'article 14 de nos statuts concernant la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire précise que le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'Assemblée après avis du vérificateur aux comptes.

- La présentation des comptes de l'exercice 2023-2024 fait apparaître un résultat positif de 2877,75 €

MAGNOLIA Résultats de l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024			
DEPENSES		RECETTES	RESULTATS
Frais de fonctionnement	3 902,39	Adhésions = 573 adh 572 x 25€ 1 membre d'honneur	14 300,00 14 300,00 -3 902,39
Assurance	800,07 €		
Imprimerie - programmes-fiches et cartes	613,90 €		
Cotisation ext. Mn Asso.Quimper	52,00 €		
Fournitures de bureau -anti virus	290,42 €		
Produits- ménage-taxe ordures ménagère	573,47 €	Intervenant ext. 306€ + produits	
Téléphone Bouygues/Sosh Internet	382,76 €	Tél.130,88 Internet 251,88	
Timbres	268,20 €		
Site informatique - hébergmt + nom de domaine	72,67 €		
Petit équipement /	848,90 €	nappes 434€ - percolateur 130€	
Activités récréatives			
Repas annuel	6 387,27	repas annuel	5 403,00 -984,27
Sortie cabaret	7 298,00	sortie cabaret	6 178,00 -1 120,00
Sortie annuelle	9 151,66	13 - encaissmt s/Sortie-	8 044,00 -1 107,66
repas des bénévoles	1 650,00		-1 650,00
Activités loisirs			
Matériel pr activités	917,40		-917,40
Frais repérage pr randonnées	536,00		-536,00
Cours de peinture	3 270,00	22 - Peinture prestation	3 270,00 0,00
Divers			
Manifestations (loc.sal.d/Fêtes-AG + divers)	1 193,74		-1 193,74
Expo peintures et trx manuels	367,44		-367,44
Téléthon	1 947,00	Reverst Téléthon	1 947,00 0,00
Casquettes	858,00	Casquettes	645,00 -213,00
Don			300,00 300,00
Banque - cotis.CB	0,00	17 - Intérêts s/livret	269,65 269,65
TOTAL DEPENSES	37 478,90	TOTAL RECETTES	40 356,65 2 877,75
Résultat au 31/08/2024	2 877,75		
	40 356,65		40 356,65

BILAN de l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

	<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>
Nos avoirs aux 31/08/2024		Report à nouveau au 01/09/2023	
Caisse	463,44 €	CAISSE	177,69 €
Compte courant CE	9 406,27 €	C/C CE	7 082,51 €
Livret	9 465,08 €	Livret	9 196,84 €
		<i>Total report à nouveau</i>	16 457,04 €
		Résultat au 31/08/2024	2 877,75 €
	19 334,79 €		19 334,79 €

- Le rapport du vérificateur aux comptes pour cet exercice fait l'objet de l'annexe.

- Quitus au président et au conseil d'administration a été donné à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les comptes de l'exercice 2023-2024 sont adoptés.

4/ Protection des données personnelles des adhérents du Magnolia

Pour démontrer la bonne gestion des données personnelles des adhérents, une étude établie par le président en 2019 et approuvée par le conseil d'administration s'est déclinée en trois axes :

- Identifier les risques de capture,
- Mettre en place des mesures de prévention
- Partager les bonnes pratiques sous la forme d'une charte.

Quatre principales mesures de prévention et organisationnelles ont été retenues :

- Les données personnelles ne doivent pas être utilisées sans l'autorisation de la personne et dans le respect de sa vie privée.
- Elles ne sont utilisées que pour le bon fonctionnement de l'association.
- Elles sont utilisées par un nombre restreint de personnes. Elles ne doivent **en aucun cas** être remises à un adhérent autre que les membres du Conseil d'Administration désignés et les Responsables d'activité.
- L'utilisation des messageries de l'association reste limitée à quelques personnes qui détiennent les mots de passe.

Les adresses E-mail pour les échanges par courriel sont placées en « cci » (copie carbone invisible). Cette option permet d'envoyer un courriel à un grand nombre de personnes tout en masquant à chacun d'entre eux, la liste des destinataires.

Concrètement nous disposons de trois adresses informatiques et pour limiter les actes malveillants, ce dispositif mis en place n'autorise aucun lien direct entre ces messageries.

une **charte** en trois points est applicable :

- Le Magnolia utilise les données personnelles pour faciliter l'organisation de ses activités et notamment l'information de ses adhérents. Les données demandées sont minimisées.

Les principales informations concernant les évènements et les voyages sont toutefois adressées par voie postale aux non-informatisés 2 jours avant l'envoi par messagerie. Nous respectons ainsi l'équité dans la communication.

- Les données personnelles sont traitées par un minimum de personnes suivant l'organisation décrite dans le guide « Traitement des données personnelles" consultable sur simple demande verbale ou écrite au Président.

Les données personnelles sont conservées deux années, l'année de l'adhésion et l'année suivante. Elles sont détruites à l'issue de cette période.

Les adhérents gardent leurs droits d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de leurs données personnelles. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par écrit au Président de l'association.

- Le Magnolia utilise l'image pour constituer des articles sur son site internet dont le but est de créer un lien social entre les adhérents et présenter le dynamisme de l'association.

Avant de conclure sur ce sujet, le président apporte une précision concernant l'image

2 principes réglementaires sont à retenir :

- Si l'image est prise dans un **lieu privé**, ce qui n'est pas notre cas, l'autorisation est nécessaire si la personne est reconnaissable.

- S'il s'agit d'une image prise dans un **lieu public**, c'est notre cas, une autorisation est nécessaire seulement si la personne est isolée et reconnaissable.

En termes de recommandations pour les photographes, ils sont invités à :

- prévenir le groupe photographié que la photo prise est à destination du site internet du Magnolia.

- inviter les personnes qui ne souhaitent pas se faire photographier à se retirer de l'objectif.

Les administrateurs du site internet, sont invités à vérifier que l'image diffusée ne porte pas atteinte à la personne.

En conclusion, Les mesures prises par l'association permettent de réduire la probabilité de capture des données personnelles de ses adhérents. Elle respecte les principes de base concernant le traitement des données personnelles en termes de consentement de la personne, droit d'accès, droit de retrait et de transparence.

Enfin en qualité de référent en la matière, le président reste disponible pour tout complément d'informations.

5/ **Élection des membres du conseil d'administration (CA).**

Rappel sur les conditions d'admission :

- L'article 7 de nos statuts prévoit un minimum de 6 membres élus par l'AG ordinaire pour constituer le CA.

- Son article 8 prévoit son renouvellement chaque année par tiers. Pour 15 membres cela correspond à 5 membres.

Les membres sortants sont rééligibles et si besoin un tirage au sort est réalisé pour atteindre le quota. Ce fut le cas cette année et Guy Yan a été tiré au sort lors du conseil d'administration du 14 octobre.

- membre sortant démissionnaire : Alain Nozet

- membre sortant rééligible : Josée Apruzzese

- membre sortant tiré au sort rééligible : Guy Yan.

- membres cooptés en 2023 éligibles : François Le Mehauté et Alain Mens

- candidature reçue : Jean-Jacques Martin

Par commodité, et après accord des adhérents présents, le vote s'effectue pour une élection globale des membres.

- Josée Apruzzese, François Le Méhauté, Alain Mens et Guy Yan ont été élus.
- la candidature de Jean-Jacques Martin a été retenue et il a été élu.

Ces membres ont été élus à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

- Le règlement intérieur précise dans son article 7 que le total des membres élus pour siéger au conseil d'administration ne doit pas dépasser 3 % du nombre total des membres actifs, soit pour cette année 16 membres du fait que nous sommes actuellement 563 adhérents.

Le conseil d'administration étant constitué de 15 membres, il reste la possibilité à une personne de se porter candidat – pas de candidature spontanée -

Guy Yan présente les membres du nouveau conseil d'administration. L'élection du président et du bureau s'effectuera lors du prochain Conseil d'administration qui se tiendra le 25 novembre prochain.

- Guy YAN président, qui se représente pour un nouveau mandat
- Nikki Rivet, vice-présidente
- France Triffault trésorière et administratrice principale du site internet
- Nadine Ducloud, secrétaire.
- Anne-Marie Cosmao, trésorière adjointe et candidate à la succession de France comme trésorière titulaire.

9 commissions se répartissent les tâches :

- Commission « **gestion du fichier des adhésions** » Josée Apruzzese et France Triffault
- Commission « **information des membres sans internet** » Josée Apruzzese
- Commission « **administration du site internet** » France Triffaut principale administratrice et Guy YAN
- Commission « **forum des associations et autres salons** » Nikki Rivet et Guy YAN
- Commission « **téléthon** » Anne-Marie Tilly et Isabelle Le Bot avec la participation de Renée Scoarnec par ailleurs Responsable de l'Activité peinture sur soie, patchwork)
- Commission « **Exposition Peinture – Photos & Travaux Manuels** » Danny Tillier, pour la partie Travaux Manuels accompagnée de Christian Wyss pour la partie Peinture et Jean-Pierre Pariset pour la partie Photos, tous les deux responsables des activités correspondantes.
- Commission « **Événementiel** » Suite au départ de Alain Nozet, les commissions « Coordination événementielle » et « animations et voyages » sont fusionnées en une équipe renforcée à votre écoute. Composée de Isabelle et Marie-Josée Le Bot, Marité Camus, François Le Mehauté et Jean-Jacques Martin, cette équipe est en charge de :
 - formaliser les démarches de communication nécessaires au bon fonctionnement de l'association et correspondante avec la presse.
 - proposer des animations et des voyages. Le conseil d'administration est favorable à l'organisation de voyages sur plusieurs jours, en France et à l'étranger.
- Commission « **Accès des locaux et gestion matériel** » François Le Mehauté. Actuellement, il finalise l'inventaire des clés et du matériel appartenant à l'association.
- Commission « **Cinéma** » Nikki Rivet, Alain Mens sont en lien avec le cinéma La Balise dont nous avons signé une convention de partenariat.

Un cadeau est remis à Alain Nozet : Au nom du Magnolia et du conseil d'administration, le président remercie Alain Nozet pour sa participation au conseil pendant ces dix dernières années et pour avoir proposé et organisé des rencontres festives et de jolis voyages.

6/ **Élection du vérificateur aux comptes**

Bernard Le Buanec, candidat pour renouveler son mandat , a été élu à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7/ Budget prévisionnel 2024-2025 : présentation et adoption.

Le budget prévisionnel 2024-2025 nous est présenté par Anne-Marie Cosmao.

LE MAGNOLIA - PREVISIONS BUDGET 2024-2025					
DEPENSES		RECETTES			résultat 2023/24
		ADHESIONS	560	25 €	14 000,00 €
Frais de fonctionnement	6 127,00 €				
Assurance cotisation-abonnement	900,00 €				
Imprimerie	55,00 €				
Publicité-com	800,00 €				
Fournitures de bureau	700,00 €				
Ménage-entretien-taxe OM	600,00 €				
petit équipement	700,00 €				
Téléphone Bouygues/Orange	1 800,00 €				
timbres	392,00 €				
site informatique	100,00 €				
	80,00 €				
Activités récréatives	7 300,00 €				
Repas annuel	7 300,00 €	repas annuel		6 000,00 €	-1 300,00
Cabaret	6 944,00 €	<i>Cabaret Pleyben</i>		6 413,00 €	-531,00
Sortie annuelle	8 010,00 €	sortie annuelle		7 200,00 €	-810,00
sorties diverses	2 504,00 €	<i>Mt St-Michel</i>		2 760,00 €	256,00
Repas bénévoles	2 250,00 €	50 participants 45€			-2 250,00
Activités loisirs	2 160,00 €				-2 160,00
Divers					
manifestations diverses / AG	1 200,00 €				-1 200,00
Expo peinture & trx manuels	400,00 €				-400,00
Casquettes					
CB - frais de bque	61,00 €	intérêts s/livret	70	5 €	350,00 €
					350,00
					150,00 €
					89,00
TOTAL DEPENSES	36 956,00 €				
Résultat prévisionnel négatif		TOTAL RECETTES			
					-83,00
					83,00 €
					36 956,00 €

Il a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation.

La bonne gestion du budget nous permet de maintenir l'adhésion à 25 € tout en maintenant notre activité à un bon niveau.

Le budget prévisionnel présenté par Anne-Marie se veut symbolique de la transmission de la fonction « Trésorerie » tenue jusque là par France.

Le président remercie France qui a tenu les comptes du Magnolia pendant une bonne dizaine d'années avec qualité et rigueur. Outre la trésorerie, elle partage sa passion de la randonnée, fait vivre notre site internet et assure la permanence téléphonique. Elle est un exemple dans le bénévolat.

Un bouquet est offert à France.

8/ Projet des activités

Les activités à venir sont présentées par Nikki Rivet.

- le repas des bénévoles le 27 novembre,
- le déjeuner dansant suivi d'un spectacle cabaret le 14 novembre à Pleyben,
- le Téléthon, dont Alain Dumont a pris la présidence à Douarnenez. En raison de la médiatisation de l'ouverture de Notre Dame de Paris le Téléthon se déroulera cette année fin novembre. Nous participerons le samedi 30 novembre,
- le repas des adhérents prévu le 7 février 2025,
- l'exposition peinture, photos et travaux manuels du 5 au 13 avril 2025 (dates d'ouverture au public).

- l'activité Boulenn devrait commencer prochainement.

et d'autres projets à l'étude tels que naviguer dans la baie de Douarnenez.

Pour clore ce point, le président remercie tous les animateurs qui par leur engagement et leur disponibilité permettent de maintenir des activités de qualité aux adhérents du Magnolia.

9/ Questions diverses :

Une question a été posée par une adhérente à savoir quelle sera l'utilisation de l'actif existant qui s'élève à 19 334,79 € ?

La trésorière répond que sur cette somme, la grande partie a déjà été utilisée au fonctionnement de l'association pour la saison 2023/2024. Seuls 2877,75 € sont en bénéfice sur ce bilan.

Guy Yan a répondu que les 10 000 € placés sur livret présente une étude «financière» mais ces bénéfices, en tout ou partie, pourraient être utilisés dans le cadre des 40 ans de l'association (2026).

10/ Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

Lors de son discours de clôture, le président, ravi du nombre d'adhésions, rappelle que cette réussite est due aux bénévoles qui animent les activités, aux adhérents qui prennent du plaisir à y participer et qui contribuent à faire connaître notre association.

Cela représente un témoignage et une reconnaissance du Magnolia pour le bien-être qu'elle offre à ses adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.

Signature du Président
Guy YAN

Signature de la Secrétaire de séance
Nadine DUCLOUD

ANNEXE au PV de l'AGO du 7 novembre 2024

Compte rendu du vérificateur aux comptes

Mesdames et Messieurs,

J'ai rencontré le 30 septembre dernier France Triffault, notre trésorière, accompagnée d'Anne-Marie Cosmao. Elles m'ont soumis les comptes de l'exercice 2023-2024 de notre association, le grand livre, les comptes de résultats, le bilan, des extraits du compte bancaire et le journal de caisse, ainsi que toutes les pièces comptables nécessaires à ma mission de vérificateur. Lors de cette rencontre j'ai obtenu réponse à toutes mes questions.

Comme vous avez pu le voir les recettes ont été de 40 356,65€, les dépenses de 34 478,90€ ce qui donne un résultat bénéficiaire 2 877, 75€. Ce résultat est affecté au compte de report à nouveau, ce qui se traduit par un actif au 31 aout 2024 de 19 334, 79€.

Je peux donc certifier après contrôle des comptes et des pièces comptables s'y rapportant que le compte de résultat ainsi que le bilan sont sincères, véridiques et conformes aux règles comptables qui régissent notre association.

Je vous propose donc d'adopter ces comptes 2023-2024 et de donner quitus au Président et au Conseil d'Administration.

Fait à Douarnenez le 30 septembre 2024,

Bernard Le Buanec.

